



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID 19

Solution temporaire pour le contrôle des certificats COVID établis hors de Suisse

Le Canton de Vaud va appliquer une solution temporaire et pragmatique dans l'attente de la reconnaissance entre les systèmes de vérification des certificats COVID suisse et européen. Dès aujourd'hui, les organisateurs de manifestations nécessitant un certificat Covid, les responsables des boîtes de nuit et discothèques du canton peuvent vérifier les certificats COVID des pays européens qui les émettent et utilisent déjà à l'aide de l'application française de lecture des codes QR « *TousAntiCovid Verif* ».

Depuis le 26 juin, les clubs et discothèques accueillent à nouveau des clients qui doivent être munis d'un certificat COVID attestant qu'ils sont soit vaccinés, guéris ou testés négatif. Ces mêmes dispositions sont valables pour certaines grandes manifestations. Dans l'attente de pouvoir vérifier les certificats COVID européens directement avec l'application suisse « COVID Check », le canton de Vaud a décidé d'autoriser temporairement l'utilisation de l'application française de lecture des codes QR « *TousAntiCovid Verif* ». Cette solution pragmatique doit permettre d'accueillir dans les manifestations et établissements de nuit un public résident hors des frontières suisses.

Cette autorisation temporaire est valable jusqu'à ce que la reconnaissance mutuelle des certificats COVID soit effective entre la Suisse et l'Union européenne. Cette coexistence ne présente pas de risque sanitaire, les critères pour obtenir un certificat COVID en France par exemple étant similaires, voire légèrement plus restrictifs qu'en Suisse. Un certificat test PCR est par exemple valable 48 heures, contre 72 heures en Suisse. Et le certificat vaccination français est valable deux semaines après la seconde dose, alors qu'il est valable immédiatement en Suisse.

L'application « TousAntiCovid Verif » est disponible gratuitement sur l'[App Store d'Apple](#) et le [Play Store de Google](#). L'application suisse « COVID Check » est également disponible gratuitement sur ces deux plateformes.

Le Canton de Vaud invite toutes les personnes éligibles qui ne seraient pas encore inscrites à se vacciner. Pour prendre rendez-vous : www.coronavax.ch ou via la hotline 058 715 11 00.

#jemevaccine Pour que la vie reprenne.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juillet 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Dr Karim Boubaker, médecin cantonal, Direction générale de la santé

DJES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite